



Être chef de projet sans être cadre ni avoir de diplômes?

Par **maphilosophie**, le **13/01/2012** à **19:57**

Bonjour,

Je travaille dans un laboratoire depuis Mars 2010 comme assistante de direction.

Après une formation professionnelle d'un an je suis devenue référent qualité.

La direction m'a proposé le poste de chef de projet mais elle ne sait pas si c'est légal étant donné que je ne suis ni cadre ni diplômée.

Je souhaite insister pour obtenir ce poste puis-je devenir chef de projet sans être cadre et sans avoir de diplôme? Cela doit-il être ajouté à mon contrat?

Je ne connais pas le droit du travail et n'ai pas beaucoup d'expérience professionnelle.

D'avance merci pour votre attention et éventuellement vos réponses!

Et meilleurs voeux pour cette année 2012.

Par **DSO**, le **14/01/2012** à **11:31**

Bonjour,

Le fait que vous ne soyez pas cadre ne pose aucun problème. L'employeur vous changera tout simplement de catégorie professionnelle, si ce poste correspond au statut cadre.

Pour le poste, il faut tout de même vérifier dans votre convention collective si le poste ne

nécessite pas obligatoirement un diplôme (pour des questions de sécurité par exemple).

Si vous obtenez ce poste, il est préférable de procéder par voie d'avenant à votre contrat.

Cordialement,
DSO